

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



AVIS PUBLIC

<p>ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-2021</p>

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021, un règlement portant le numéro 11-2021.

Ce règlement est relatif à l'amendement du règlement numéro 04-2020 portant sur la gestion contractuelle.

Ledit règlement numéro 11-2021 est entré en vigueur conformément à la Loi, et ce, en date du 15 juin 2021.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1371, rue du Centenaire à La Conception, durant les heures d'ouverture de celui-ci.

Donné à La Conception le 15 juin 2021.

Claude Piché,
Directrice des finances

Certificat de publication

Je, soussigné, Claude Piché, de la Municipalité de La Conception certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 juin 2021.

Claude Piché,
Directrice des finances